COURS « OUTILS ET MODÈLES EN DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES » 2007-2008

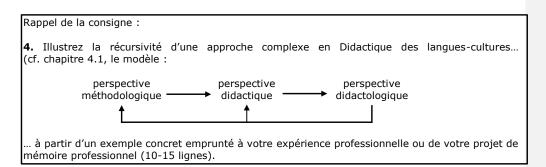
Mise en ligne sur www.christianpuren.com: juin 2016

CHAPITRE 1:

LA COMPLEXITÉ – MODÈLE COMPLEXE DE LA DISCIPLINE « DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES »

CORRIGÉ

ANNEXE 2 (mes commentaires concernant la tâche 4 d'une copie d'étudiant)



Pour illustrer la récursivité d'une approche complexe en DLC, je vais prendre pour exemple un stage que j'ai effectué en mars dernier dans une école élémentaire française à XXXX au Vietnam. Le directeur d'établissement m'avait demandé de donner des cours de français aux petites sections de maternelle. En effet, 80 % des enfants qui arrivaient en maternelle étaient français mais nonfrancophones.

J'ai donc commencé par essayer de comprendre la situation en me renseignant sur le contexte historique, politique et économique. Les parents de ces enfants avaient quitté le Vietnam, jeunes, en 1975, après la guerre, fuyant le régime communiste. Les familles s'étaient réfugiées, en partie, en France. Avec l'ouverture économique du Vietnam ces dernières années, de plus en plus de familles, devenues depuis françaises, ont décidé de revenir. Mais dans la sphère familiale, elles parlent en vietnamien et non en français, ce qui explique que leurs enfants soient français mais non-françophones.

À partir de cet exemple, je vais tenter de reprendre les trois perspectives : méthodologique, didactique, méthodologique.

Christian Puren – Cours « Outils et modèles en DLC Chap. 1 La complexité. Modèle complexe de la DLC – Corrigé du devoir : Annexe 2/2

Perspective méthodologique :

Pour initier les petits au français, j'ai beaucoup travaillé avec un jeu de grandes cartes qui mettait en scène un personnage, Ploum, dans diverses situations du quotidien : Ploum à la plage, Ploum en train de manger, de se laver etc. Je commençais par demander aux enfants de m'expliquer ce que faisait Ploum par des questions simples. Ensuite, je montrais du doigt chaque objet représenté sur une carte en leur demandant de l'identifier oralement et en reformulant ma question. « Qu'est-ce que c'est? etc. ». J'essayais de faire un parallèle avec leur propre quotidien, en leur demandant ce qu'ils mangeaient le matin, s'ils possédaient ce type d'objets ou de jouets chez eux. Enfin, je reprenais toutes les cartes, je les mélangeais, et je demandais à chaque enfant d'en tirer une au hasard et de me dire ce que c'était. Cela me permettait d'évaluer si le vocabulaire avait été enregistré ou pas etc.

Au bout de quelques jours, je me suis aperçue que :

- Quelques enfants s'enfermaient dans une sorte de mutisme.
- Les enfants retenaient les noms, mais pas les articles qui les accompagnaient.
- Et que lorsque je leur demandais ce que faisait Ploum, ils me répondaient : « dessiner » et non pas « il dessine ».

J'ai compris pourquoi ces enfants faisaient ces omissions en discutant avec des enseignants qui connaissaient la structure de la langue vietnamienne.

- Il n'y a pas d'articles définis ou indéfinis en vietnamien qui introduisent le genre d'un nom. J'en ai déduit que pour les enfants, cela n'avait pas de sens de retenir l'article. Donc, il était important de faire comprendre aux enfants qu'un nom avait un genre et qu'il fallait qu'ils apprennent les deux en même temps.
- Pour exprimer le temps, les Vietnamiens utilisent un adverbe de temps suivi d'un verbe à l'infinitif. Ceci explique pourquoi les enfants ne conjuguaient pas le verbe au présent et n'utilisaient pas de pronoms sujets. Ceci m'a fait prendre conscience qu'il fallait trouver un jeu pour introduire cette notion de sujets, qui n'existe pas en vietnamien.

Perspective didactologique

À la suite d'une réunion organisée en début de stage, après des discussions avec certains enseignants et après lecture d'un rapport réalisé par l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (FLE), je me suis demandée si l'apprentissage précoce du français dès la petite section de maternelle était une bonne initiative.

En effet, deux approches totalement opposées s'affrontaient entre les enseignants de l'école. Il y avait :

- ceux qui jugeaient important de donner des cours de français intensif dès le plus jeune âge afin que les petits se familiarisent avec la langue, enregistrent du vocabulaire. D'où ma présence.
- ceux qui estimaient qu'il fallait d'abord consolider la langue première de l'enfant, généralement le vietnamien, avant d'introduire du français. D'où le mutisme de certains petits. L'immersion même de ces enfants en milieu scolaire totalement francophone provoquerait chez eux un blocage.

Le rapport de l'AEFE préconisait clairement une consolidation de la langue première de l'enfant, avant l'introduction du français avec une transition bilingue.

Le problème est ici abordé, me semble-t-il, selon une perspective didactologique car il met en parallèle deux approches totalement opposées.

Perspective didactique

Le français langue étrangère est une notion de politique linguistique. Une langue est dite étrangère dans un pays quand les instances politiques lui attribuent ce statut de langue étrangère, qui est un statut éducatif. Ce qui est le cas au Vietnam. Cependant, le FLE est d'abord une langue

Commenté [MSOffice1]:

OK, jusque-là on est bien dans la perspective méthodologique.

Commenté [MSOffice2]:

OK, on est toujours dans la perspective méthodologique (on questionne de l'intérieur la méthodologie utilisée)

Commenté [MSOffice3]:

Cela c'est de la perspective didactique (élément « environnement » = L1

Commenté [MSOffice4]:

Là, vous allez chercher une solution méthodologique, effectivement.

Commenté [MSOffice5]:

Là, on est dans la perspective didactique, dans doute (mise en relation d'un élément méthodologique (intensivité) avec un élément d'environnement (l'âge des élèes)

Commenté [MSOffice6]:

Il s'agit de la perspective didactologique si l'argument est par exemple : « l'école doit d'abord former de bons locuteurs dans la langue de leur pays, parce qu'elle rempli ainsi sa fonction d'intégration des enfants dans la société. Ou encore : « Nous n'avons pas le droit de destabiliser certains élèves, ou de mettre en péril leur bon apprentissage de leur langue

Commenté [MSOffice7]:

Si les arguments sont didactiques de part et d'autre, il s'agit de perspective didactique...

Commenté [MSOffice8]:

Mal dit

Commenté [MSOffice9]:

Cela (considération de politique éducative dela part des autorités politiques) relève clairement de la perspective didactologique.

Christian Puren – Cours « Outils et modèles en DLC Chap. 1 La complexité. Modèle complexe de la DLC – Corrigé du devoir : Annexe 2/2

pour agir, interagir et non une langue d'accès au savoir. Les enfants de l'école Colette doivent donc dépasser ce stade pour pouvoir suivre normalement leur scolarité.

Or, le rapport de l'AEFE est très clair sur ce point : « Les méthodologies du FLE ne sont pas pensées pour le contexte des établissements d'enseignement français à l'étranger mais peuvent constituer une ressource appréciable pour la mise en place des tout premiers apprentissages de la langue française ».

Il faut, donc, dans ce cas précis, envisager une évolution dans les méthodologies. La perspective didactique ne sera plus la même au fur et à mesure de l'apprentissage des enfants.

Commenté [MSOffice10]:

Considération relevant de la perspective didactique, effectivement.

Commenté [MSOffice11]:

OK, perspective didactique.